



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/691

Le 3 octobre 2014

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications

Sujet: Commission d'études 4 des radiocommunications (Services par satellite)
– Approbation d'une nouvelle Recommandation UIT-R
et de deux Recommandations UIT-R révisées

Dans la Circulaire administrative CACE/685 datée du 29 juillet 2014, un projet de nouvelle Recommandation UIT-R et deux projets de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour approbation, conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-6 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 29 septembre 2014.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FRANCIS RANCY'.

François Rancy
Directeur

Annexe: 1

Distribution:

- ⇒ Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications
- ⇒ Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe

Titres des Recommandations UIT-R approuvées

Recommandation UIT-R BO.2063-0

Doc. 4/BL/5

Diagramme de rayonnement d'antenne de station terrienne du SRS de remplacement pour les attributions du SRS dans la bande des 12 GHz, pour des ouvertures d'antenne équivalentes comprises entre 55 et 75 cm

Recommandation UIT-R M.1787-2

Doc. 4/BL/6

Description des systèmes et réseaux du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre et espace-espace) et caractéristiques techniques des stations spatiales d'émission fonctionnant dans les bandes 1 164-1 215 MHz, 1 215-1 300 MHz et 1 559-1 610 MHz

Recommandation UIT-R M.1850-2

Doc. 4/BL/7

Spécifications détaillées de l'interface radioélectrique de la composante satellite des télécommunications mobiles internationales 2000 (IMT-2000)
